



Québec

Chasse et pêche



FPO
FÉDÉRATION DES
POURVOIRIES
DU QUÉBEC INC.
www.fpq.com

Canada
www.dec-ced.gc.ca



Québec
www.bonjourquebec.com



Table des matières

- 2** Régions touristiques du Québec
- 3** Québec, immensité et diversité
- 4** Faune aquatique du Québec
- 6** Faune terrestre du Québec
- 8** Zones de chasse et de pêche
- 9** Réglementation de la pêche sportive
- 9** Périodes de pêche et de chasse
- 10** Réglementation de la chasse sportive
- 12** Renseignements utiles



Le Québec, grandiose et généreux

Chers amis,

Saviez-vous que le Québec est, aux yeux de nombreux connaisseurs, un véritable paradis de la chasse et de la pêche? Riche de forêts encore intactes, de plus d'un million de lacs et de milliers de rivières, le territoire québécois est l'habitat d'une grande diversité de gibier et de poissons.

Venez croiser le regard du majestueux élan d'Amérique, traquer le caribou, le cerf de Virginie et l'ours noir ou épier le petit gibier et la sauvagine. Vous êtes amateurs de pêche sportive? Les eaux du Québec vous réservent des adversaires de taille. Le saumon de l'Atlantique, l'omble de fontaine, le brochet, le doré, le touladi et l'omble chevalier vous surprendront par leur fougue et par la qualité de leur chair.

L'immense territoire québécois vous est accessible grâce à un réseau unique de pourvoiries. Les pourvoiries sont des établissements touristiques situés en milieu

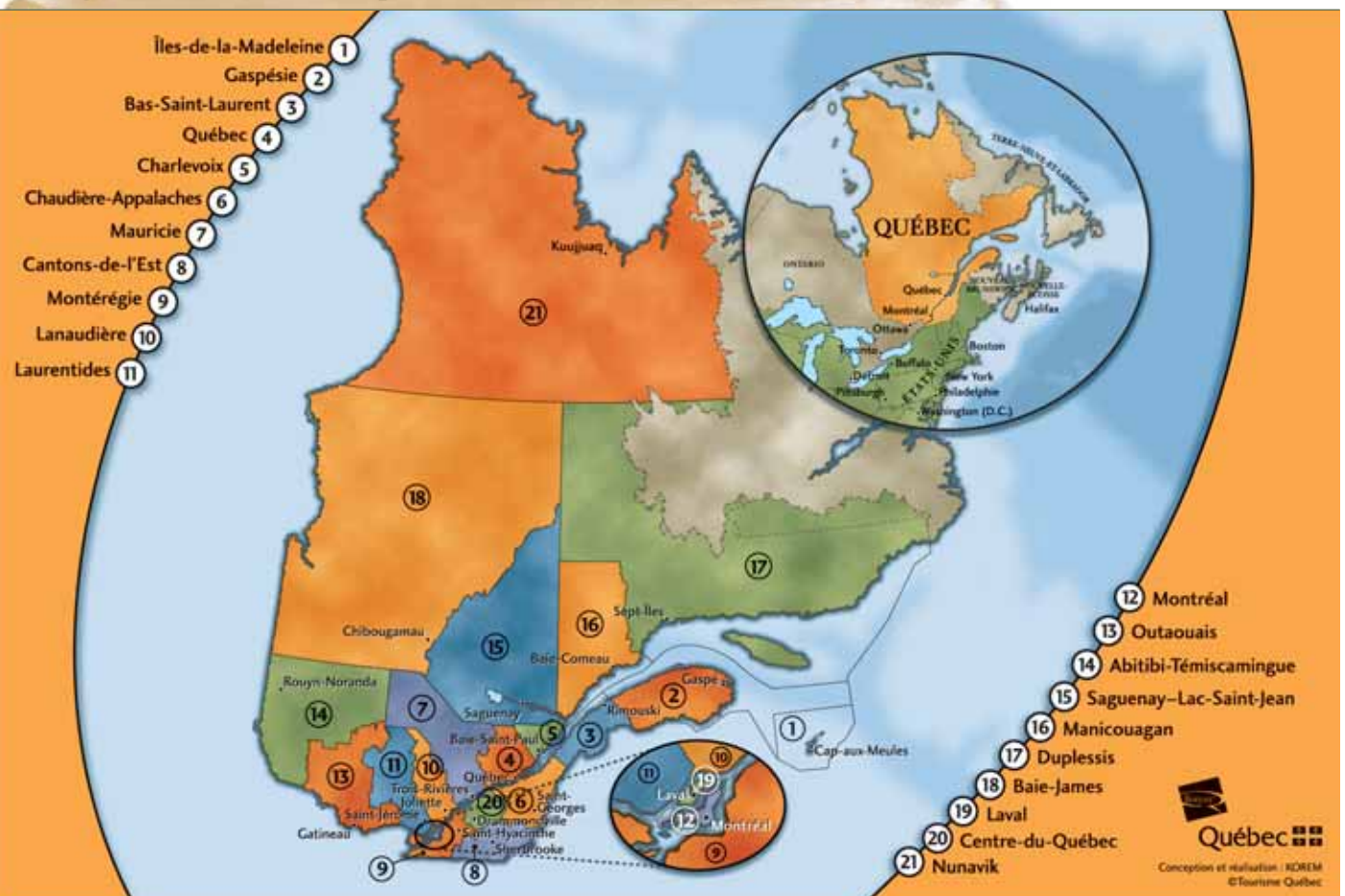
naturel. Elles offrent aux pêcheurs, aux chasseurs ou aux simples amateurs de grand air divers forfaits pouvant comprendre le transport à la pourvoirie, l'hébergement, l'équipement, les repas et les services d'un guide. Cette approche personnalisée vous permet de profiter pleinement de votre séjour.

Vous trouverez dans les pages qui suivent une information générale sur les ressources cynégétiques et halieutiques. Cette brochure contient aussi les principales règles et pratiques en cours dans la province ainsi que plusieurs adresses Web qui vous permettront de planifier votre prochaine grande aventure.

Suivez votre instinct. Il vous mènera au Québec. On vous y attend!



Régions touristiques du Québec



Le Québec, immensité et diversité

Situé au nord-est du continent américain, le Québec est la plus grande province du Canada. Il occupe une superficie de 1 667 926 km². C'est trois fois la France et cinquante fois la Belgique. Son territoire s'étend de la frontière étasunienne jusqu'aux mers boréales et des limites de l'Ontario à celles du Nouveau-Brunswick.

Sur ce territoire immense, le Québec jouit d'une étonnante diversité de paysages. Deux chaînes de montagnes, les Laurentides et les Appalaches, s'y profilent; d'immenses forêts composées de feuillus et de résineux l'habillent et le fleuve Saint-Laurent, réputé pour ses écosystèmes riches et accueillants, le pourfend.

Fier de la richesse de sa faune et de sa flore, le Québec s'est doté d'un réseau de parcs et de zones protégées qui permettent le maintien des habitats naturels, la gestion et le développement des espèces. Le Québec s'assure ainsi de la diversité et de l'abondance nécessaires aux activités de chasse et de pêche, au fil des saisons et des ans.

Chacune des quatre saisons de l'année permet de découvrir un visage nouveau et inédit du Québec. À un hiver enneigé succède un printemps vivifiant et exaltant, puis un été chaud qui s'éteint dans le flamboiement de l'automne et la douceur de l'été indien.

Les Québécois ont tiré de ces variations climatiques une vitalité et une convivialité légendaires! Chaleureux et spontanés, ils expriment leur passion et leur créativité avec un accent hérité du métissage de leur culture française, anglaise et autochtone.





Faune aquatique du Québec

La pêche se pratique en toute saison au Québec, en fonction des espèces et des territoires. Que ce soit sur la glace, sur un lac ou dans les remous d'une rivière, vous profiterez d'une nature généreuse et vous prendrez part à des duels mémorables.

Carnassiers

Le **brochet** est un poisson d'eau douce très vorace. Il possède des mâchoires puissantes qui comptent près de 700 dents. Très combatif, il saute en surface lorsqu'il est ferré. Généralement d'une longueur de 50 à 70 cm, certains brochets peuvent atteindre un mètre à maturité.

Le **doré** est un poisson d'eau douce apprécié en cuisine et parmi les favoris des pêcheurs sportifs québécois. Apparenté au **sandre**, le doré est curieux et intrigué par tout ce qui bouge au fond de l'eau.

Les **achigans à petite et à grande bouche** sont appelés en France « **black-bass** ». On pêche surtout l'achigan pour sa valeur sportive à tel point que sa remise à l'eau est quasi systématique. Son nom vient de l'algonquin : at-chi-gane qui signifie « celui qui se débat ».

Salmonidés

Le **saumon de l'Atlantique** est l'une des grandes vedettes de la pêche au Québec. Sa ténacité au combat et la délicatesse de sa chair rose en font une espèce très recherchée. On le pêche du mois de **juin au début septembre** dans les rivières du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord. Il se trouve aussi dans les rivières de l'île d'Anticosti et du Nunavik.

La **ouananiche** est un saumon d'eau douce. Aussi combattive que son ancêtre de la mer, elle vous donnera de vives émotions. Elle va même jusqu'à sauter pour attraper sa proie. La ouananiche se trouve dans certains grands lacs du sud du Québec mais, surtout, dans les eaux froides et claires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Grand Nord québécois. En plus d'être d'un grand intérêt pour les sportifs, la ouananiche a un goût exquis.





L'**omble de fontaine**, communément appelée truite mouchetée, est l'un des poissons d'eau douce les plus colorés. Sa beauté, son instinct combatif et l'excellence de sa chair en font l'une des espèces sportives les plus recherchées. On la retrouve partout au Québec, dans les ruisseaux, les rivières et les lacs aux eaux froides et claires. Pour plus de plaisir, il est conseillé de la pêcher à la mouche sèche ou noyée.

L'**omble chevalier** se trouve presque exclusivement dans les régions nordiques. Une fois qu'il a mordu à l'hameçon, ce poisson est d'une vigueur tout à fait remarquable, comparable à celle du saumon de l'Atlantique. L'omble chevalier est un véritable délice et, sans contredit, le trophée des pêcheurs sportifs les plus aventureux.

Le **touladi** est aussi appelé truite grise ou truite de lac. Fort, rapide et vorace, il est l'un des **plus gros poissons de la famille des salmonidés**. Il atteint souvent plus de 40 cm de longueur et pèse plus de cinq kilos. Il se trouve surtout dans les lacs aux eaux froides et profondes.

Il est possible de chasser et de pêcher plusieurs autres espèces au Québec.

Vous trouverez de l'information sur les règles entourant la prise du gibier et des poissons sur le site Web du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (www.mrnf.gouv.qc.ca/faune).





Faune terrestre du Québec

La chasse se pratique généralement à l'automne et jusqu'au début de l'hiver au Québec. Seuls l'ours noir et l'oie des neiges peuvent également être chassés au printemps. Que ce soit sur les berges du Saint-Laurent, dans la forêt boréale ou dans la toundra, vous aurez plaisir à explorer le territoire québécois à la recherche de votre gibier préféré.

Le petit gibier et la sauvagine

La variété et la densité du petit gibier et de la sauvagine rendent la petite chasse fort excitante au Québec. La **bécasse**, par exemple, a longtemps été boudée par les chasseurs québécois. L'engouement des visiteurs européens a popularisé sa chasse qui s'exerce dans le décor flamboyant des couleurs de l'automne. La bécasse apprécie les sols argileux et la végétation entourant les rivières. La connaissance du terrain et le flair du chien sont essentiels pour réussir plusieurs levées par jour.

La **gélinotte huppée** est très recherchée pour sa chair blanche et savoureuse. Abondante dans les forêts québécoises, elle se tient généralement au sol et effectue de courts vols pour fuir et se percher sur les arbres. Son plumage est un savant camouflage. Il s'adapte à la saison et change trois fois par année.

L'**oie des neiges** est chassée au printemps et à l'automne, lors de ses escales migratoires sur les berges du fleuve Saint-Laurent. Les premières oies font leur arrivée à la fin mars pour repartir progressivement vers la fin mai. Après un été passé à élever leur nichée dans les îles de l'Arctique, les oies reprennent la route du sud. Elles

atteignent le fleuve, vers la mi-octobre, après un vol de plus de 1000 kilomètres au-dessus de la forêt boréale. L'oie blanche porte un tel soin à sa nourriture que sa chair est délicate et son goût subtil. À l'aube et au crépuscule, les envolées de ces oiseaux sont si spectaculaires qu'elles valent à elles seules le déplacement.

Le gros gibier

Mieux connu sous le nom de chevreuil, le **cerf de Virginie** vit un véritable âge d'or au Québec. En effet, les populations de cerfs de Virginie atteignent actuellement des records historiques d'abondance sur l'ensemble du territoire québécois. On le chasse sur le continent de la mi-septembre à la fin novembre et sur l'île d'Anticosti d'août à décembre. Au début du siècle dernier, le riche chocolatier français et propriétaire de l'île, Henri Menier, introduisit des dizaines d'espèces animales, dont le cerf de Virginie. On évalue aujourd'hui ce cheptel à environ 120 000 têtes sur une superficie équivalente à celle de la Corse.

La chasse à l'**ours noir** se fait principalement au **printemps** et, dans certaines zones, à l'automne. Au Québec, on le chasse surtout à l'affût, installé dans un mirador. Méfiez-vous





de sa démarche lourde et pataude car l'ours est d'une agilité et d'une rapidité surprenantes. Au total, on estime qu'il y a au moins 70 000 ours noirs au Québec et que la population est en excellente situation.

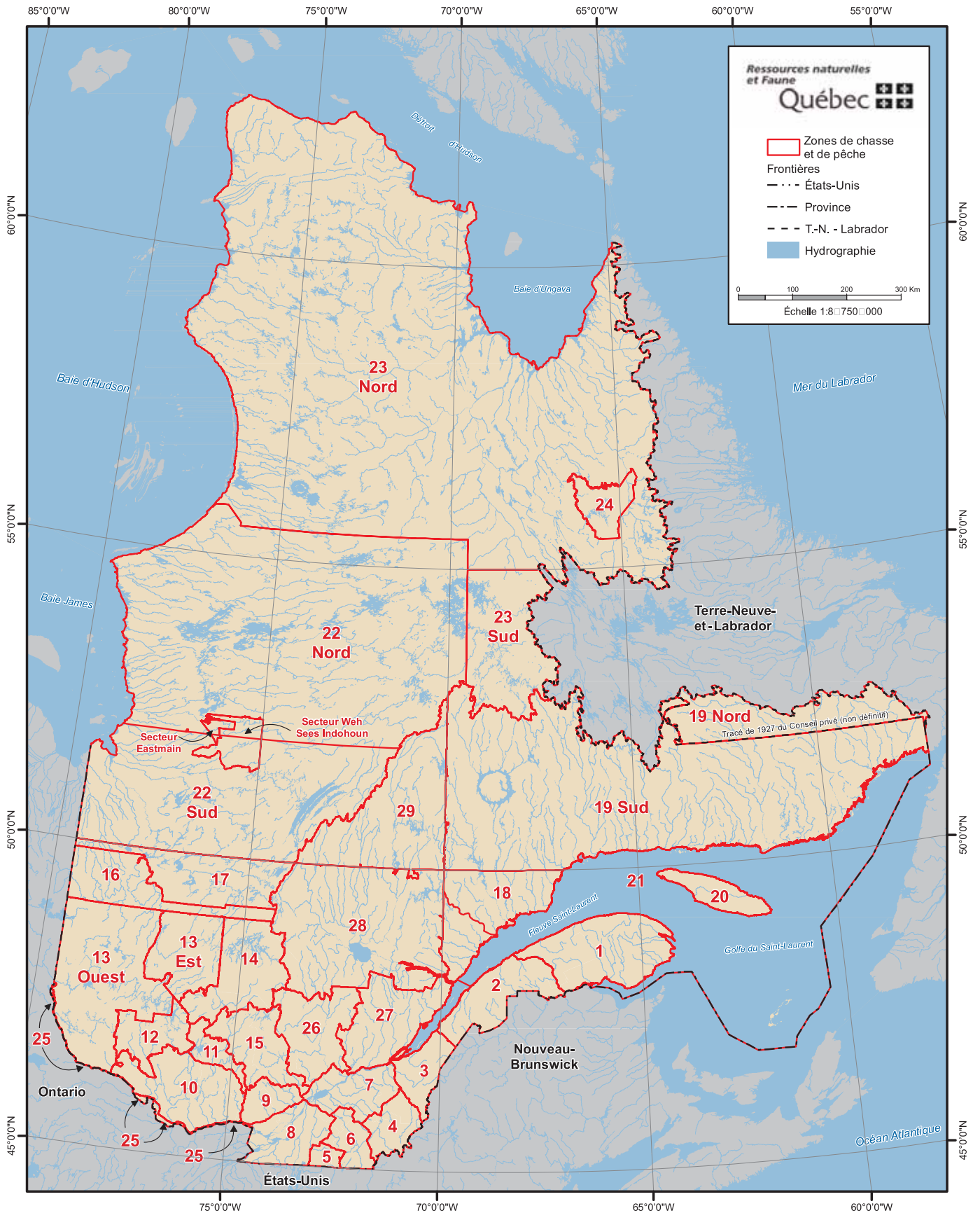
Le roi incontesté des forêts québécoises est l'**orignal** ou l'**élan d'Amérique**. Il est très imposant avec son panache. Un mâle adulte peut atteindre plus de deux mètres de hauteur et peser plus de 600 kilos. Foncièrement solitaire, l'orignal fréquente les clairières, les baies de lac couvertes de végétation submergée, les marécages et les étangs. Actif principalement à l'aube et au crépuscule, il se déplace aussi de nuit. Il est chassé à l'automne lors de la saison des amours. Pour l'attirer, les chasseurs imitent l'appel de la femelle, un art en soi.

Le **caribou** occupe un vaste royaume formé des régions du Nunavik et de la Baie-James. Plus d'un million de bêtes réparties en deux grands troupeaux sillonnent cet immense territoire qui couvre 55 % de la superficie du Québec. On estime à près de 628 000 caribous le troupeau de la Rivière-aux-Feuilles et à 385 000 caribous celui de la Rivière-George. L'exceptionnelle expérience du Grand Nord et de la chasse au caribou se vit en automne et en hiver.

Saviez-vous qu'un système satellitaire permet de repérer une trentaine de caribous des différents troupeaux du Grand Nord québécois? Leur position est relevée tous les 4 ou 5 jours. Ces données sont disponibles sur la Carte des migrations publiée dans la section Faune et habitats du site Web du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (www.mrnf.gouv.qc.ca/faune).



Zones de chasse et pêche





La réglementation de la pêche sportive

Le Québec est divisé en 29 zones de pêche qui tiennent compte de la distribution des espèces. Le pêcheur doit respecter les règles de pêche et les quotas qui s'appliquent dans ces zones ainsi que les exigences relatives au territoire qu'il désire fréquenter. Le pêcheur doit aussi être titulaire d'un permis de pêche sportive et se doter d'un permis spécifique lorsqu'il s'agit de la pêche au saumon.

Pour plus de renseignements sur les règlements, les quotas, les zones de pêche et sur les différents permis disponibles pour les non-résidents, consultez la brochure *La pêche sportive au Québec* sur le site Web du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (www.mrnf.gouv.qc.ca/faune).

TABLEAU SOMMAIRE DES PÉRIODES DE PÊCHE PAR ESPÈCE

ESPÈCES	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
ACHIGAN	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•
BROCHET	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
DORÉ	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
OMBLE CHEVALIER						•	•	•	•			
OMBLE DE FONTAINE	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
OUANANICHE	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
SAUMON						•	•	•				
TOULADI	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

Note : Pour plus de précisions, consultez la brochure *La pêche sportive au Québec* que vous pouvez vous procurer au : www.mrnf.gouv.qc.ca/faune.

TABLEAU SOMMAIRE DES PÉRIODES DE CHASSE PAR ESPÈCE

ESPÈCES	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
BÉCASSE									•	•		
GÉLINOTTE	•							•	•	•	•	•
CANARD									•	•	•	•
OIE BLANCHE				•	•				•	•	•	•
CARIBOU	•	•						•	•	•	•	•
CERF DE VIRGINIE								•	•	•		
ORIGNAL								•	•			
OURS NOIR					•	•		•	•			

Note : Pour plus de précisions, consultez la brochure *La chasse sportive au Québec* que vous pouvez vous procurer au : www.mrnf.gouv.qc.ca/faune et le règlement de chasse aux oiseaux migrateurs au www.qc.ec.gc.ca.





La réglementation de la chasse sportive

10

RÉGLEMENTATION DE LA CHASSE SPORTIVE

Principales règles

Au Québec, les quotas pour la chasse sont établis selon les espèces et sont régis par un plan de gestion de la faune. Le chasseur doit se procurer un permis de chasse et respecter les règlements en vigueur dans les 29 zones de chasse. Il est à noter que le Québec ne perçoit **aucune taxe d'abattage**.

Un non-résident n'est pas tenu de détenir un certificat de chasseur pour obtenir un permis de chasse. Il peut chasser indistinctement avec le fusil, la carabine, l'arbalète ou l'arc les espèces considérées comme gibier chassé. Il doit toutefois respecter certaines périodes et utiliser les engins autorisés pour chacune des espèces.

Le non-résident est cependant soumis à certaines restrictions quant à l'achat des permis de chasse et à la fréquentation de certains territoires ou zones de chasse en fonction du gibier chassé.

Pour tout connaître sur les règlements, les quotas pour chacune des zones et sur les restrictions pour les non-résidents, consultez la brochure *La chasse sportive au Québec* sur le site Web du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (www.mrmf.gouv.qc.ca/faune).

Sécurité

Tout chasseur en activité de chasse, guide ou autre personne qui l'accompagne doit porter un vêtement de surface de couleur orangée fluorescente s'étalant sur le dos, les épaules et la poitrine de façon à ce qu'il soit visible sous tous les angles.





Transport des armes à feu

Les non-résidents venant au Canada avec des armes à feu et qui n'ont pas de permis d'armes à feu canadien doivent remplir une «Déclaration d'armes à feu pour non-résident». Ils doivent présenter leur déclaration d'armes à feu dûment remplie à l'agent de douanes et déboursier la somme de 25 \$ CAN (environ 16 euros) au moyen d'une carte de crédit MasterCard, Visa ou American Express. Les formulaires à télécharger et des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site Web du Centre des armes à feu du Canada (www.ccaf.gc.ca).

Transport des chiens

Les chiens peuvent être admis au Canada si un vétérinaire détenant une licence pour pratiquer la médecine vétérinaire dans son pays d'origine a délivré un certificat de vaccination contre la rage valide à leur égard. Le certificat doit clairement identifier les chiens et attester qu'ils sont vaccinés contre la rage. Il doit porter le signalement complet de l'animal. Aucune période d'attente entre le moment où l'animal est vacciné contre la rage et le moment où il est importé au Canada n'est imposée. Renseignez-vous auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments en consultant la section voyageur du www.cbsa-asfc.gc.ca ou par téléphone en composant le +33.001.450.476.1223. Enfin, avant votre départ, consultez aussi les autorités de votre pays d'origine pour préparer le retour de l'animal.

Transport du gibier

Un coupon de transport poinçonné, remis lors de l'enregistrement du gros gibier dans une station d'enregistrement, permet de transporter hors du Québec un gros gibier ou une partie de celui-ci, dont la fourrure. Toutefois, dans le cas de l'ours noir, une licence d'exportation CITES est généralement requise pour que leur entrée soit permise dans le pays importateur. Lors de l'enregistrement d'un ours noir, le préposé à l'enregistrement peut remettre gratuitement le permis d'exportation CITES au non-résident qui en fait la demande. Pour plus de renseignements sur la licence d'exportation CITES, consultez le www.cites.ec.gc.ca ou composez le +33.001.819.997.1840.





Renseignements utiles

12

RENSEIGNEMENTS UTILES

Information touristique

Pour préparer votre prochain séjour, visitez www.bonjourquebec.com/fr, le site touristique officiel du gouvernement du Québec. Il est l'outil de référence le plus complet destiné aux touristes. En plus des offres de voyagistes français, vous y trouverez des suggestions d'activités, de l'information sur les différentes régions du Québec et leurs attraits ainsi qu'une foule de renseignements utiles.

Tous les jours, vous pouvez planifier vos vacances avec l'aide d'un conseiller du ministère du Tourisme du Québec.

Composez sans frais depuis un poste fixe en France

N° Vert 0 800 90 77 77

(7j/7 – 15h-23h, mercredi 16h-23h)

Depuis la Belgique, téléphonez gratuitement au

0 800 785 32

(7j/7 – 15h-23h, mercredi 16h-23h)

La chasse et la pêche en pourvoirie

Le Québec compte tout près de 700 pourvoiries en exploitation sur son territoire. Ces véritables domaines situés en forêt offrent des activités de chasse, de pêche et de plein air. Elles proposent différents forfaits pouvant comprendre le transport vers le site, l'hébergement, les repas, l'équipement et les services d'un guide. La pourvoirie pourra également vous renseigner sur les espèces présentes sur son territoire, sur la période d'ouverture ainsi que sur les limites de prise et de possession.

Fondée en 1948 et reconnue par le gouvernement du Québec, la **Fédération des pourvoiries du Québec** regroupe 400 pourvoiries réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Au fil des ans, la Fédération des pourvoiries du Québec s'est bâti une solide réputation. Son code de déontologie et le souci d'excellence de ses membres assurent à sa clientèle des installations et un service de qualité.

Pour consulter la liste des membres de la Fédération des pourvoiries du Québec, visitez le www.fpq.com.

Crédits

Chef de produit : Grégory Cloutier

Responsables de l'édition : Nathalie Bérubé et Christine Plamondon

Représentant de la Fédération des pourvoiries du Québec : Robert Lancup

Recherche et rédaction : ministère du Tourisme du Québec et Fédération des pourvoiries du Québec

Conception graphique : Triamedia.com

Impression : Transcontinental

Photos

© Ministère du Tourisme du Québec

Couverture : Heiko Wittenborn

Pages intérieures :

Claude Bouchard : 3

Grégory Cloutier : 1 (haut), 4 (bas)

Marie-Andrée Delisle : 6-7, 10 (bas)

Louis Gagnon : 1(bas), 10-11 (haut)

Patrice Halley : 7

Jean-Pierre Huard : 4-5

Jean-Guy Lavoie : 11 (bas)

Sylvain Majeau : 4

Craig Ritchie : 9

Jose Schell : 6 (gauche)

Heiko Wittenborn : 5 (bas)

© FPQ : p. 12

Publiée par le ministère du Tourisme du Québec

© Ministère du Tourisme du Québec

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 2005

ISBN : 2-550-44369-1





La pourvoirie a ce quelque chose d'exceptionnel!

photo : Jean Lessard



La Fédération des pourvoiries du Québec c'est :

- ▶ Un réseau de 400 pourvoiries offrant la pêche, la chasse et des activités récréotouristiques
- ▶ Une classification certifiée
- ▶ Une diversité assurée

FPO
FÉDÉRATION DES
POURVOIRIES
DU QUÉBEC INC.

www.fpq.com
+33.001.418.877.5191
fpq@fpq.com

Canada 

Avez-vous le cœur assez grand ?
Le Québec
terre des grandes émotions



Chasse ou pêche ?
Le Québec !

Toutes les informations sur la chasse
et la pêche au Québec :
appelez le **N° Vert 0 800 90 77 77**

Appel gratuit en France depuis un poste fixe,
tous les jours de 15 h à 23 h.

Bonjour!

Québec

www.bonjourquebec.com/fr